Réf. Farde e-Assemblées : 2521994

N° OJ : 78

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

**Objet :** Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 38.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant de 38.000,00 EUR réparti comme suit à l'attention des associations suivantes:

- 6.000,00 EUR à l'asbl Ohme pour la réalisation de l'exposition "Tell All The Truth" qui se tiendra au FACE B;
- 12.000,00 EUR à l'asbl La Cambre-Mode(s) Show pour l'organisation de l'évènement "Showoff 2023";
- 20.000,00 EUR à l'asbl pour l'organisation du Festival "Fifty Fifty Lab 2023".

Article 2 : La dépense sera engagée à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2023.

Annexes :